



CONVOCAATION

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

MERCREDI 20 MARS 2019 À 19H
SALLE D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE
(article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2019

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéas 5 et 10)

2. **AFFAIRES FINANCIERES**
 - 2.1. Budget Primitif 2019 :
Adoption du Budget Principal

 - 2.2. Budgets Annexes 2019 :
Adoption des Budgets Annexes des Services de l'Eau et de l'Assainissement, et de la Régie d'Electricité

 - 2.3. Fiscalité directe locale :
Taux 2019

3. **AFFAIRES GENERALES**
 - 3.1. Confirmation du Conseil Municipal d'autorisation d'ester en justice au nom de la Commune de Saint-Claude :
Contre les décisions de l'ARS n° ARS-BFC/DOS/PSH/2018-227 du 20 mars 2018, de Monsieur l'Administrateur provisoire n° 2018/11 du 20 avril 2018, et de l'ARS n° ARS-BFC/DOS/PSH/2018-889 du 14 août 2018

- 3.2. Ville de Saint-Claude/Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude :
Opposition au transfert des compétences Eau et Assainissement des eaux usées au
1^{er} janvier 2020
- 3.3. Salon International des Métiers d'Art :
Tarification des services proposés en faveur des exposants (restauration, hôtellerie,
assurance)

4. **QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES**

Le Maire,
Jean-Louis MILLET

